

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance régulière des membres du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des sessions, le 11 mars 2013 à 19 h 30, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Richard Bénard, les conseillers Paul Laurent, Luc Drapeau, Normand Legault, Joé Deslauriers, Sylvain Sigouin et Carole St-Georges.

Le secrétaire-trésorier et directeur général Michel Séguin est également présent.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2013
4. Finance et trésorerie
  - 4.1 Fonds d'administration
  - 4.2 Fonds de parcs et terrains de jeux
  - 4.3 Fonds de roulement
  - 4.4 Fonds de règlement
  - 4.5 Dépôt du rapport budgétaire au 28 février 2013
5. Administration générale
  - 5.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - compensation de base aux municipalités
  - 5.2 Appui au Vélo Club San Donato dans le cadre de la Cyclosportive Saint-Donat le Nordet
  - 5.3 Dépôt du concept pour le recyclage de l'ancien Provigo par la Fondation Rues Principales
  - 5.4 Avis de motion concernant un règlement d'emprunt pour l'achat d'une unité d'urgence avec outils de désincarcération
  - 5.5 Offre d'achat concernant deux terrains municipaux sur le chemin Saint-Guillaume
  - 5.6 Avril, Mois de la Jonquille
  - 5.7 Nomination à la Commission de développement économique de Saint-Donat
6. Urbanisme et Environnement
  - 6.1. Demandes de dérogation mineure
    - 6.1.1 au 1674, chemin Régimbald
  - 6.2 Demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale
    - 6.2.1 au 244, avenue du Lac
7. Loisirs sportifs et culturels
  - 7.1 Amendement à la résolution 12-10-371 (tournoi de la Maison des jeunes)
  - 7.2 Adoption de la programmation culturelle estivale 2013
  - 7.3 Autorisation de signature pour une demande d'assistance financière au Mouvement national des Québécoises et Québécois - Fête nationale 2013
  - 7.4 Autorisation de signature - proposition média 2013
  - 7.5 Participation au Salon Chalets et Maisons de campagne 2014
8. Travaux publics et Parcs & Bâtiments
9. Sécurité incendie et sécurité civile
  - 9.1 Abrogation de la résolution 13-02-57 relatif au regroupement d'achat de produits en Sécurité incendie par l'Union des municipalités du Québec
  - 9.2 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de différents produits utilisés en sécurité incendie
  - 9.3 Achat d'une embarcation pour la patrouille nautique

10. Varia

10.1 Demande d'aide financière pour la Randonnée du Bonheur au profit d'Opération Enfant Soleil

10.2 Achat de billets pour un souper gastronomique au profit de la Fondation pour la réussite scolaire des élèves de la Commission scolaire des Laurentides

10.3 Demande d'aide financière par la Fabrique de Saint-Donat pour l'achat d'un élévateur pour fauteuils roulants standards et électriques

10.4 Demande d'aide financière annuelle par le Paradis du Quad Ouareau pour l'amélioration des sentiers

10.5 Demande d'aide financière annuelle par le Club de motoneige de Saint-Donat pour l'entretien des sentiers

10.6 Demande d'aide financière par Mme Jessica Mathieu pour la gratuité d'une plage horaire à l'aréna au profit du Centre du cancer Segal de l'Hôpital général juif de Montréal

10.7 Demande d'aide financière annuelle par l'Orchestre de Saint-Donat pour l'achat d'instruments de musique

10.8 Demande d'aide financière annuelle par le Club de patinage artistique de Saint-Donat pour la saison 2012-2013

10.9 Demande d'aide financière par la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut pour le lancement de l'Agenda 2014

10.10 Demande d'aide financière annuelle par l'Association du lac Beauchamp pour poursuivre la sensibilisation des riverains quant à la renaturalisation des rives

10.11 Participation du Conseil à l'invitation des soumissionnaires

11. Période d'information

11.1 Correspondance diverse

11.2 Mise à jour de l'information du projet sur le site de l'ancien Provigo

11.3 Suivi du dossier relatif à la rénovation du Centre civique Paul-Mathieu

11.4 État de la route 125 Nord

11.5 Période de questions des conseillers

11.6 Suivi sur l'examen des contrats municipaux

12. Période de questions

13. Fermeture de la séance

## 1. Ouverture de la séance

Le maire Richard Bénard procède à l'ouverture de la séance.

## 1. Adoption de l'ordre du jour

**13-03-62** Il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est adopté en retirant les points **10.8** *Demande d'aide financière annuelle par le Club de patinage artistique de Saint-Donat pour la saison 2012-2013*, **10.11** *Dresser une liste de fournisseurs par domaine d'activités*, **11.5** *Période de questions des conseillers* et **11.6** *Suivi sur l'examen des contrats municipaux* ainsi qu'en ajoutant les points **10.12** *Nomination au Comité consultatif en environnement*, **10.13** *Mandat à un expert biologique pour l'analyse d'un dossier d'urbanisme*, **10.14** *Nomination des citoyens sur le comité de travail pour analyser le mandat de travail de la patrouille nautique*, **10.15** *Programme Québec en forme - embauche d'une ressource supplémentaire temporaire* et **10.16** *Autorisation de signature du protocole d'entente pour l'inspection et le lavage des bateaux*.

## 2. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2013

**13-03-63** Il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2013 soit et est adopté, tel que déposé.

### 4.1 Fonds d'administration

**13-03-64** Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent que les comptes présentés : chèques numéros 20130325 à 20130514 pour un montant total de 660 691,74 \$, au fonds d'administration soient et sont acceptés et autorisation est donnée de les payer.

Je, soussigné, Michel Séguin, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses énumérées ci-dessus sont projetées et/ou réalisées par la Municipalité de Saint-Donat.

Signé : Michel Séguin  
Michel Séguin

Demande de vote sur la résolution par Normand Legault :

<u>Pour</u>	<u>Contre</u>
Paul Laurent	Normand Legault
Luc Drapeau	
Joé Deslauriers	
Sylvain Sigouin	
Carole St-Georges	

La résolution est adoptée à la majorité.

#### 4.2 Fonds de parcs et terrains de jeux

- 13-03-65** Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu d'accepter le dépôt par le secrétaire-trésorier et directeur général de l'état du fonds de parcs et terrains de jeux. Au 28 février 2013, le fonds s'élève à la somme 2 412,54 \$.

#### 4.3 Fonds de roulement

- 13-03-66** Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu que les comptes présentés au fonds de roulement :

- chèque n° 2013007 – *Petite caisse*, au montant de 34,48 \$
- chèque n° 2013008 – *T3i Inc.*, au montant de 393,21 \$

Datés du 11 mars 2013 soient et sont acceptés et autorisation est donnée de les payer.

Je, soussigné, Michel Séguin, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses énumérées ci-haut sont protégées par la Municipalité de Saint-Donat.

Signé : Michel Séguin  
Michel Séguin

#### 4.4 Fonds de règlement

- 13-03-67** Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu que les comptes présentés :

- chèque n° 2013009 – *Groupe Forces*, au montant de 9 113,84 \$  
Attribué au fonds de règlement 12-840 « Revitalisation Avenue du lac » et daté du 11 mars 2013 soit et est accepté et autorisation est donnée de le payer.
- chèque n° 2013010 – *Huguette Nadon*, au montant de 38,49 \$  
Attribué au fonds de règlement 12-840 « Revitalisation Avenue du lac » et daté du 11 mars 2013 soit et est accepté et autorisation est donnée de le payer.
- chèque n° 2013011 – *Asphalte Desjardins*, au montant de 287 196,87 \$  
Attribué aux fonds de règlement 11-831 « Pavage 13 km » et 11-819 « Règlement 10 km » daté du 11 mars 2013 soit et est accepté et autorisation est donnée de le payer.

Je, soussigné, Michel Séguin, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut sont réalisées par la Municipalité de Saint-Donat.

Signé : Michel Séguin  
Michel Séguin

#### 4.5 Dépôt du rapport budgétaire au 28 février 2013

**13-03-68** Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport budgétaire de la Municipalité de Saint-Donat au 28 février 2013 et daté du 1<sup>er</sup> mars 2013.

À ce jour, les dépenses de la Municipalité s'élèvent à 1 379 894,05 \$, ce qui correspond à 11,32 % du budget de l'année en cours, incluant les engagements. Au même moment, en 2012, 1 407 470,50 \$ avaient été dépensés ce qui correspondait à 12,15 % du budget 2012.

#### 5.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - compensation de base aux municipalités

**13-03-69** ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 52 064 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012 ;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Joé Deslauriers et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Donat informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'entretien du réseau local.

#### 5.2 Appui au Vélo Club San Donato dans le cadre de la Cyclo sportive Saint-Donat le Nordet

**13-03-70** ATTENDU l'appui fourni par la Municipalité de Saint-Donat dans le cadre de la première édition de cet événement l'an dernier ;

ATTENDU la demande verbale adressée par ce club en date du 26 février dernier ;

ATTENDU que, par le biais de celle-ci, les organisateurs requièrent l'appui de la Municipalité pour les démarches à entreprendre auprès des organismes gouvernementaux dont l'aide sera nécessaire afin d'assurer le déroulement sécuritaire de cette cyclo sportive ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Normand Legault et unanimement résolu d'appuyer, de façon officielle, la deuxième Cyclo sportive Saint-Donat le Nordet mise sur pied par le Vélo Club San Donato qui se tiendra le 9 juin prochain. La Municipalité est, par le fait même, en faveur de la fermeture de rue prévue dans le cadre de cet événement.

#### 5.3 Dépôt du concept pour le recyclage de l'ancien Provigo par la Fondation Rues Principales

**13-03-71** ATTENDU le mandat octroyé à la Fondation Rues Principales afin de proposer différents concepts quant au recyclage de ce bâtiment ;

ATTENDU la soirée d'information publique tenue le 12 février lors de laquelle les fruits de ce travail furent présentés par la Fondation à la population ;

ATTENDU qu'afin de rejoindre tous les citoyens, il y a lieu de déposer de façon officielle le rapport final produit dans le cadre de ce projet ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu de procéder au dépôt du concept final de recyclage réalisé par la Fondation Rues Principales de manière à rendre ce document public et accessible à tous.

#### 5.4 Avis de motion concernant un règlement d'emprunt pour l'achat d'une unité d'urgence avec outils de désincarcération

Avis de motion est donné par Carole St-Georges à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement d'emprunt sera présenté pour l'achat d'une unité d'urgence avec outils de désincarcération.

#### 5.5 Offre d'achat concernant deux terrains municipaux sur le chemin Saint-Guillaume

**13-03-72** ATTENDU l'offre d'achat reçue de la part de monsieur Luc Beauséjour le 19 janvier 2013 ;

ATTENDU que le prix soumis est plus élevé que l'évaluation figurant au rôle d'évaluation desdits terrains vacants ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu d'accepter l'offre de monsieur Beauséjour pour un montant total de 7 500 \$. Autorisation est par la présente donnée au maire et au directeur général et secrétaire-trésorier de signer les documents inhérents à cette transaction dont les frais seront assumés par l'acquéreur soit monsieur Luc Beauséjour.

#### 5.6 Avril, Mois de la Jonquille

**13-03-73**

ATTENDU que le cancer touche tout le monde et qu'en moyenne, au Québec, toutes les 11 minutes, une personne apprend qu'elle a le cancer et qu'une personne en meurt toutes les 26 minutes ;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer est active dans la lutte contre le cancer depuis 1938, et qu'elle est l'organisme national qui contribue le plus à la recherche sur le cancer au pays ;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer lutte sur tous les fronts, non seulement par la recherche, mais aussi par la prévention et le soutien aux nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie ;

ATTENDU QUE le mois d'avril est maintenant le *Mois de la jonquille*, symbole de vie de la Société canadienne du cancer, et que celle-ci, chaque année, lance un vaste mouvement de solidarité envers les quelque 180 000 Québécois et Québécoises qui ont actuellement un cancer ;

ATTENDU QUE soutenir les activités du *Mois de la jonquille*, c'est aussi se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. » ;

ATTENDU QUE l'argent recueilli pendant le *Mois de la jonquille* fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu de décréter le mois d'avril *Mois de la jonquille* et que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

#### 5.7 Nomination à la Commission de développement économique de Saint-Donat

**13-03-74**

ATTENDU qu'un poste d'administrateur est présentement à combler au sein de la Commission de développement économique de Saint-Donat ;

ATTENDU qu'il serait souhaitable que ce poste soit comblé par une personne représentant le milieu ;

ATTENDU qu'afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission, il est nécessaire de nommer officiellement cet administrateur ;

ATTENDU l'intérêt manifesté par madame Geneviève Gilbert afin d'occuper ledit poste vacant ;

ATTENDU l'adoption d'une résolution à cet égard par le Conseil d'administration de la Commission de développement économique lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 1<sup>er</sup> mars 2013 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu de nommer madame Geneviève Gilbert à titre d'administratrice à la Commission de développement économique de Saint-Donat, et ce, pour un mandat de deux (2) années.

6.1.1 Demande de dérogation mineure : au 1674, chemin Régimbald

**13-03-75**

ATTENDU la demande de dérogation mineure no 2013-0007, présentée par madame Sophie Contant, pour sa propriété située au 1674 chemin Régimbald, étant constituée du lot 20, rang C, canton de Lussier et identifiée au rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Donat sous le matricule no 4533-83-8017 à l'effet de permettre la construction d'une galerie et de deux escaliers, lesquels seraient situés à 3,43 mètres de la ligne avant, alors que la marge avant minimum prescrite à la grille des usages et normes pour la zone H01-68, du règlement sur le zonage no 91-351 actuellement en vigueur, est fixée à 7,5 mètres, ce qui représente un empiétement de 4,07 mètres ;

ATTENDU que ces travaux visent à rendre la résidence plus sécuritaire en y facilitant l'accès, tout en améliorant l'aspect architectural dudit bâtiment ;

ATTENDU que la demande de dérogation mineure vise une disposition du règlement sur le zonage no 91-351 pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation mineure ;

ATTENDU que l'application du règlement sur le zonage créerait un préjudice sérieux à la requérante, à savoir qu'elle ne pourrait procéder aux travaux projetés et sécuriser l'accès à sa résidence;

ATTENDU que la demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires d'immeubles voisins de leurs droits de propriété et qu'elle ne concerne ni l'usage ni la densité d'occupation du sol ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 14 février 2013 ;

ATTENDU que la demande a été affichée le 22 février 2013 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu d'accorder la demande de dérogation mineure no 2013-0007, présentée par madame Sophie Contant, pour sa propriété située au 1674 chemin Régimbald, étant constituée du lot 20, rang C, canton de Lussier et identifiée au rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Donat sous le matricule no 4533-83-8017 afin d'autoriser la construction d'une galerie et de deux escaliers, lesquels seraient situés à 3,43 mètres de la ligne avant. Le tout tel que présenté sur un plan projet d'implantation préparé par monsieur Jean Godon, arpenteur-géomètre, en date du 30 janvier 2013 et portant le no 320 de ses minutes.

6.2.1 Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale : au 244, avenue du Lac

**13-03-76**

ATTENDU la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale no 2013-0009, présentée par monsieur Claude Régimbald, pour sa propriété située au 244 de l'avenue du Lac, étant constituée de parties des lots 29-39 et 29-40, rang 2, canton de Lussier, identifiée au rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Donat sous le matricule no 4830-97-6487, à l'effet de permettre le remplacement d'une fenêtre de plus grande dimension que la fenêtre actuelle ;

ATTENDU que cette bâtisse est située dans le noyau villageois et est assujettie à la production d'un plan d'implantation et d'intégration architectural lorsqu'un tel changement est projeté, malgré que la nouvelle fenêtre sera de la même couleur et de même matériau de l'actuelle ;

ATTENDU que l'architecture proposée du bâtiment est cohérente avec l'origine résidentielle du secteur ;

ATTENDU les plans et photos proposés par le requérant ;

ATTENDU que le plan d'enseigne est conforme au règlement sur le zonage et respecte les objectifs du P.I.I.A.;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 14 février 2013 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu d'accorder la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale et d'autoriser le Service d'urbanisme à émettre le permis, le tout tel que présenté par monsieur Claude Régimbald, en date du 11 février 2013, à l'effet de permettre le remplacement d'une fenêtre de plus grande dimension que la fenêtre actuelle, compte tenu que les objectifs et critères fixés pour un plan d'implantation et d'intégration architecturale, ainsi que les objectifs et critères applicables à la restauration, la rénovation ou la réparation de bâtiments existants dans le noyau villageois, sont rencontrés.

#### 7.1 Amendement à la résolution 12-10-371

**13-03-77** ATTENDU l'adoption des résolutions numéros 12-10-371 et 13-02-54 ;

ATTENDU que suivant la dernière décision du conseil, la Maison des jeunes a de nouveau modifié la date dudit tournoi annuel ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'amender celle-ci une fois de plus afin d'assurer la réservation de l'aréna de même que les effectifs nécessaires ;

ATTENDU que la date retenue est maintenant le 23 mars 2013 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu que la Municipalité subventionne les coûts reliés à l'ouverture de l'aréna pour la Maison des jeunes de Saint-Donat, dans le cadre son tournoi annuel qui se tiendra cette année le samedi 23 mars 2013, de 9 h à minuit.

#### 7.2 Adoption de la programmation culturelle estivale 2013

**13-03-78** ATTENDU la recommandation du Comité consultatif en loisirs culturels concernant la programmation culturelle estivale 2013 ;

ATTENDU le rapport de la directrice du Service des Loisirs sportifs et culturels daté du 22 février 2013 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu d'accepter la programmation culturelle estivale 2013, telle que recommandée par le Comité consultatif en loisirs culturels, déposée par madame Sophie Charpentier, directrice du Service des loisirs sportifs et culturels, dans un rapport daté du 22 février 2013 et d'autoriser le paiement des cachets des spectacles, tels que stipulés aux contrats. Le maire Richard Bénard et madame Sophie Charpentier sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Donat tous les contrats avec les artistes qui présenteront des spectacles.

PARC DES PIONNIERS

<b>Date</b>	<b>Artiste</b>
Jeudi 11 juillet	Ariane Brunet
Jeudi 18 juillet	Sonia Johnson
Jeudi 25 juillet	Yordan Martinez
Jeudi 1 <sup>er</sup> août	Francesco Verrecchia
Jeudi 8 août	<b>À confirmer</b>

PLACE DE L'ÉGLISE

<b>Date</b>	<b>Artiste</b>
Samedi 29 juin	Dominique Hudson
Samedi 6 juillet	Raphaël Torr
Samedi 13 juillet	<b>À confirmer</b>
Samedi 20 juillet	Maxime Landry
Samedi 27 juillet	Boogie Wonder Band
Samedi 3 août	<b>À confirmer</b>
Samedi 10 août	<b>À confirmer</b>
Samedi 17 août	Guitarz

7.3 Autorisation de signature pour une demande d'assistance  
financière au Mouvement national des Québécoises et  
Québécois - Fête nationale 2013

**13-03-79**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Donat organisera des activités pour souligner la Fête nationale qui se tiendra le 23 juin prochain ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu d'autoriser la directrice du des Loisirs sportifs et culturels, madame Sophie Charpentier, à formuler, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Donat, une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et des Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2013.

7.4 Autorisation de signature - proposition média 2013

**13-03-80**

ATTENDU la tenue de plusieurs spectacles au cours de la prochaine saison estivale ;

ATTENDU que la Municipalité souhaite promouvoir ces événements dans le but de mousser l'aspect touristique et villégiateur de Saint-Donat ;

ATTENDU la proposition média d'Astral Media Affichage datée du 14 février 2013 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu d'autoriser le maire Richard Bénard et le secrétaire-trésorier et directeur général Michel Séguin à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Donat le contrat de vente avec la compagnie Astral Media Affichage. L'achat de cet espace publicitaire totalise 23 811 \$, plus taxes, pour une période de 7 semaines, soit du 17 juin au 4 août 2013.

#### 7.5 Participation au Salon Chalets et Maisons de campagne 2014

**13-03-81** ATTENDU la présence de la Municipalité à ce salon au cours des dernières années ;

ATTENDU les résultats considérables observés quant à l'achalandage du kiosque de la Municipalité ainsi que les retombées inhérentes auprès notamment du Service d'urbanisme ;

ATTENDU le rapport favorable de la directrice des Loisirs sportifs et culturels en date du 25 février 2013 quant à la pertinence de cet outil de développement économique ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Joé Deslauriers et unanimement résolu de confirmer la participation de la Municipalité à l'édition 2014 du Salon Chalets et Maisons de campagne et d'autoriser la directrice des Loisirs sportifs et culturels à procéder aux réservations requises en ce sens.

#### 9.1 Abrogation de la résolution 13-02-57 relative au regroupement d'achat de produits en Sécurité incendie par l'Union des municipalités du Québec

**13-03-82** ATTENDU l'adoption de la résolution numéro 13-02-57 lors de la dernière séance régulière du conseil municipal ;

ATTENDU une correspondance provenant de l'Union des municipalités du Québec informant la Municipalité de l'obligation d'entériner un modèle de résolution bien précis en cette matière ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu d'abroger la résolution numéro 13-02-57 et d'adopter ci-après le modèle de résolution soumis par l'Union des municipalités du Québec.

*Le conseiller Joé Deslauriers demande dispense de lecture lors du dépôt de ce règlement. Le maire s'assure à ce moment de vérifier si tous les membres du conseil sont en accord avec cette demande. Puisqu'aucun commentaire n'est émis, la dispense de lecture est donc accordée.*

9.2 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de différents produits utilisés en sécurité incendie

**13-03-83**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Donat a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de différents produits utilisés en sécurité-incendie ;

ATTENDU que l'article 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel ;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles ;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ ;

ATTENDU que la proposition de l'UMQ est renouvelée, à chaque appel d'offres du regroupement, sur une base volontaire ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Donat désire participer à cet achat regroupé pour se procurer différents produits utilisés en sécurité-incendie dans les quantités nécessaires pour ses activités ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu :

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de préparer en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achats regroupés de différents produits utilisés en sécurité-incendie nécessaires aux activités de la Municipalité ;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le choix de certains produits soit déterminé suite à l'analyse comparative des soumissions déposées et selon les règles définies au document d'appel d'offres ;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé ;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant les fiches d'inscription requises transmise par l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée ;

QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ lui facturera un frais de gestion pour la gestion du processus d'appel d'offres public de ce regroupement. Ces frais de gestion représentent un pourcentage du montant total des achats réels faits, tel que rapporté dans les rapports de ventes fournis par les fournisseurs-adjudicataires. Pour le présent appel d'offres, ce pourcentage est établi à 1 % (100.00 \$ minimum) pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 1,25 % (150.00 \$ minimum) pour les non membres ;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

### 9.3 Achat d'une embarcation pour la patrouille nautique

**13-03-84** ATTENDU que la Municipalité de Saint-Donat a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'une embarcation destinée à la patrouille nautique ;

ATTENDU l'ouverture de soumissions, le 1<sup>er</sup> février 2013 à 10 h ;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par le directeur de la Sécurité incendie et de la Sécurité civile dans son rapport daté du 7 février 2013 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu de procéder à l'achat d'une embarcation destinée à la patrouille nautique auprès de l'entreprise C. J. Marine Inc. pour un montant de 36 551,05 \$, incluant les taxes ainsi que la préparation, laquelle constitue la plus basse soumission conforme reçue dans le cadre de cet appel d'offres.

### 10.1 Demande d'aide financière pour la Randonnée du Bonheur au profit d'Opération Enfant Soleil

**13-03-85** ATTENDU la tenue de la cinquième édition de cette randonnée le 24 août prochain ;

ATTENDU que celle-ci s'arrêtera à nouveau sur le territoire de la Municipalité pour le dîner ;

ATTENDU que tous les profits générés par cet événement seront versés Opération Enfant Soleil ;

ATTENDU la demande d'aide financière des organisateurs de cette randonnée lors d'une rencontre tenue le 11 février dernier ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Joé Deslauriers et unanimement résolu de verser un montant de 2 000 \$ à être remis à l'Association motocycliste randonnée du bonheur (St-Jérôme) inc. dans le cadre de la cinquième édition de la Randonnée du Bonheur qui se tiendra le samedi 24 août 2013.

10.2 Achat de billets pour un souper gastronomique au profit de la Fondation pour la réussite scolaire des élèves de la Commission scolaire des Laurentides

**13-03-86**

ATTENDU l'invitation à un souper gastronomique au profit de la Fondation pour la réussite scolaire des élèves de la Commission scolaire des Laurentides qui se tiendra le 25 avril prochain ;

ATTENDU que les fonds recueillis serviront à donner un coup de pouce aux projets d'école ciblant la persévérance et aux familles dont la situation financière est précaire ;

ATTENDU que les établissements scolaires situés sur notre territoire font partie de la Commission scolaire des Laurentides ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ Sylvain Sigouin et unanimement résolu de procéder à l'achat de deux (2) billets au montant de 100 \$ chacun afin d'assister à ce souper gastronomique au profit de la Fondation pour la réussite scolaire des élèves de la Commission scolaire des Laurentides qui se tiendra le 25 avril prochain et d'y déléguer messieurs Richard Bénard et Luc Drapeau, dans le but de permettre le remboursement de leurs frais de déplacement ainsi que de tout autre frais inhérent à cette participation.

10.3 Demande d'aide financière par la Fabrique de Saint-Donat pour l'achat d'un élévateur pour fauteuils roulants standards et électriques

**13-03-87**

ATTENDU la demande d'aide financière adressée par la Fabrique de Saint-Donat en date du 30 janvier 2013 ;

ATTENDU que le projet initial de rampes fixes ou mobiles s'est avéré non viable dû à la pente trop accentuée de l'église ainsi que la non-conformité aux normes de sécurité du RBQ ;

ATTENDU que le nouvel équipement de marque Super-Trac est une solution d'accès à prix abordable tout aussi efficace et sécuritaire ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu de verser un montant de 5 000 \$ afin de soutenir la Fabrique de Saint-Donat pour l'achat d'un élévateur pour fauteuils roulants standards et électriques.

10.4 Demande d'aide financière annuelle par le Paradis du Quad Ouareau pour l'amélioration des sentiers

**13-03-88**

ATTENDU la demande d'aide financière adressée par le Paradis du Quad Ouareau en date du 11 février 2013 ;

ATTENDU que cette demande revient de façon annuelle de manière à permettre l'entretien et l'amélioration des sentiers pour assurer la sécurité des usagers ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu de verser un montant de 5 000 \$ afin de soutenir le Paradis du Quad Ouareau dans le cadre de sa mission.

10.5 Demande d'aide financière annuelle par le Club de motoneige de Saint-Donat pour l'entretien des sentiers

**13-03-89** ATTENDU la demande d'aide financière adressée par le Club de motoneige de Saint-Donat en date du 27 février 2013 ;

ATTENDU que, plus particulièrement, la demande vise l'entretien des surfaceuses, l'aménagement et le maintien du réseau de sentier de 160 kilomètres de même que l'augmentation du coût de carburant et des heures de surfaçage ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu de verser un montant de 5 000 \$ afin de soutenir le Club de motoneige de Saint-Donat dans le cadre de sa mission.

10.6 Demande d'aide financière par Mme Jessica Mathieu pour la gratuité d'une plage horaire à l'aréna au profit du Centre du cancer Segal de l'Hôpital général juif de Montréal

**13-03-90** ATTENDU la demande d'aide financière soumise par madame Jessica Mathieu pour sa participation au week-end pour vaincre les cancers féminins qui aura lieu les 24 et 25 août prochains ;

ATTENDU que son défi consiste en une marche de 60 km en 2 jours dans les rues de Montréal et pour ce faire elle s'est engagée à amasser 2 000 \$ ;

ATTENDU qu'afin de recueillir ces dons, elle aimerait notamment organiser une partie de hockey à l'aréna ;

ATTENDU qu'elle s'est engagée à remettre ce don au nom de la Municipalité de Saint-Donat ;

ATTENDU que cette campagne de financement est au profit du Centre du cancer Segal de l'Hôpital général juif de Montréal afin de financer des projets de recherche pour combattre le cancer du sein et les cancers gynécologiques ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu que la Municipalité subventionne les coûts reliés à l'ouverture de l'aréna pour une période d'une heure quinze selon les plages horaires disponibles afin de soutenir madame Jessica Mathieu dans le cadre de son défi.

10.7 Demande d'aide financière annuelle par l'Orchestre de Saint-Donat pour l'achat d'instruments de musique

**13-03-91** ATTENDU la demande d'aide financière adressée par l'Orchestre de Saint-Donat en date du 19 février 2013 ;

ATTENDU que l'Orchestre doit procéder à l'achat d'instruments de musique qui seront prêtés aux jeunes pour la période au cours de laquelle ils participent aux activités de l'organisme ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Normand Legault et unanimement résolu de verser un montant de 1 000 \$ afin de soutenir l'Orchestre de Saint-Donat dans le cadre de sa mission.

10.8 Demande d'aide financière annuelle par le Club de patinage artistique de Saint-Donat pour la saison 2012-2013

**Point retiré.**

10.9 Demande d'aide financière par la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut pour le lancement de l'Agenda 2014

**13-03-92**

ATTENDU la demande de financement de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut datée du 14 février 2013 ;

ATTENDU que la Fondation médicale supporte plusieurs projets sur le territoire de la Municipalité et plus précisément reliés au CLSC et au CHSLD ;

ATTENDU l'implication et le support constant de la Municipalité dans les projets reliés à la Fondation médicale ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Joé Deslauriers et unanimement résolu de réserver un espace publicitaire pour la Municipalité équivalant à une page d'information dans l'Agenda 2014 de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut pour un montant de 1 000 \$, plus les taxes applicables.

10.10 Demande d'aide financière annuelle par l'Association du lac Beauchamp pour poursuivre la sensibilisation des riverains quant à la renaturalisation des rives

**13-03-93**

ATTENDU la demande d'aide financière adressée par l'Association du lac Beauchamp en date du 16 février 2013 ;

ATTENDU que cette demande vise principalement la mise en place de leur plan d'action en collaboration avec la Municipalité et la Corporation de l'Aménagement de la Rivière L'Assomption ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu de verser un montant de 500 \$ afin de soutenir l'Association du lac Beauchamp dans le cadre de sa mission.

10.11 Dresser une liste de fournisseurs par domaine d'activités

**Point retiré.**

#### 10.12 Nomination au Comité consultatif en environnement

**13-03-94** ATTENDU le règlement n°07-740 constituant un Comité consultatif en environnement ;

ATTENDU que le mandat des membres est de deux (2) ans ;

ATTENDU que ceux-ci désirent poursuivre leur mandat ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu de reconduire le mandat des membres suivants à titre de membre du Comité consultatif en environnement :

- M. Louis Drouin
- M. Éric Favreau
- M. Richard Bienvenu
- Mme Chantal Lauzon
- M. Dominic Roy
- M. Jacques Marcoux
- M. Robert B. Bonnel
- M. Paul Laurent
- M. Luc Drapeau

#### 10.13 Mandat à un expert biologique pour l'analyse d'un dossier d'urbanisme

**13-03-95** ATTENDU que la Municipalité doit déposer pour traitement certains dossiers à la Cour municipale ;

ATTENDU que pour compléter son dossier, le procureur demande l'aide d'un expert externe en biologie ;

ATTENDU la recommandation du Service d'urbanisme ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu de mandat le Service d'urbanisme pour aller en appel d'offres afin de trouver un expert conseil en ce sens.

#### 10.14 Nomination des citoyens sur le comité de travail pour analyser le mandat de travail de la patrouille nautique

**13-03-96** ATTENDU l'adoption de la résolution numéro 13-02-59 lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 11 février dernier ;

ATTENDU que quatre (4) membres de ce comité devront être issus de la communauté ;

ATTENDU l'intérêt manifesté par certains citoyens à cet égard ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu de nommer messieurs Pierre Bourassa, Normand Désilets et Richard McKay à titre de membre du comité de travail pour analyser le mandat de travail de la patrouille nautique.

10.15 Programme Québec en forme - embauche d'une ressource supplémentaire temporaire

**13-03-97** ATTENDU le désistement d'un accompagnateur lors des activités « Acti-Ski » tenues les 6 et mars 7 mars derniers ;

ATTENDU l'adoption de la résolution numéro 12-12-454 lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 10 décembre 2012 ;

ATTENDU le rapport de la directrice des Loisirs sportifs et culturels daté du 11 mars 2013 recommandant l'embauche de la personne ayant pallié au désistement dudit accompagnateur pour les activités « Acti-Ski » des 6 et 7 mars 2013 figurant au sein des activités subventionnées par « Québec en forme » ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu d'embaucher monsieur Gilles Malboeuf à titre d'employé temporaire dans le cadre du programme « Québec en forme » pour les activités « Acti-Ski » tenues les 6 et 7 mars 2013 pour un salaire horaire au montant de 15 \$, plus les déductions à la source.

10.16 Autorisation de signature du protocole d'entente pour l'inspection et le lavage des bateaux

**13-03-98** ATTENDU l'application depuis 2010 du règlement numéro 10-803 sur la protection des plans d'eau contre les espèces exotiques envahissantes par la Municipalité ;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'avoir en tout temps un poste d'inspection et de lavage ouvert ainsi qu'un bureau d'émission d'immatriculation spécial pour avoir accès aux plans d'eau, y compris la fin de semaine ;

ATTENDU que la Municipalité souhaite à nouveau déléguer l'inspection et le lavage des embarcations motorisées à une firme privée établies à Saint-Donat ;

ATTENDU que la Municipalité a établi un protocole d'inspection et de lavage que la firme devra respecter en signant la présente entente ;

ATTENDU que les services offerts par Mécanique LPG Inc. au cours de la saison estivale 2012 répondaient aux attentes de la Municipalité ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin que le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, un protocole d'entente pour l'application d'une partie du règlement numéro 10-803 sur la protection des plans d'eau contre les espèces exotiques avec la firme Mécanique LPG Inc. pour un montant de 12 500 \$ avant taxes.

Demande de vote sur la résolution par Normand Legault :

<u>Pour</u>	<u>Contre</u>
Paul Laurent	Normand Legault
Joé Deslauriers	Luc Drapeau
Sylvain Sigouin	Carole St-Georges
Richard Bénard	

La résolution est adoptée à la majorité.

## 11. Période d'information

- 11.1 Correspondance diverse
- 11.2 Mise à jour de l'information du projet sur le site de l'ancien Provigo
- 11.3 Suivi du dossier relatif à la rénovation du Centre civique Paul-Mathieu
- 11.4 État de la route 125 Nord

## 12. Période de questions

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Correction du titre au point 6.2.2
- Dépenses encourues pour la revitalisation de l'avenue du Lac
- Nombre de vignettes émises par plan d'eau
- Concours littéraire dans le Point de Vue Laurentides « Eau source de vie »
- Mandat concernant le poste de lavage
- Formation et mandat du comité relatif au mandat de la patrouille nautique
- Rapport final de concept pour le recyclage de l'ancien Provigo par la Fondation Rues Principales
- Achat d'une embarcation pour la patrouille nautique

## 13. Fermeture de la séance

**13-03-99** Il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu que la présente séance soit et est levée. Il est alors 20 h 40.

---

Michel Séguin  
Secrétaire-trésorier et  
directeur général

---

Richard Bénard  
Maire